



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

LES CLOS

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 à 17 H 30 - HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

B. VUILLEMIN et T. HORY accueillent les membres présents.

Divers points sont abordés :

DOLEANCES :

- Un riverain indique que le lampadaire CS012 à l'entrée du Clos des Sorbiers ne fonctionne plus. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Un riverain évoque l'élagage des arbres du merlon au niveau du Clos des Sorbiers. B. VUILLEMIN indique qu'une campagne d'élagage est prévue en novembre et décembre. Un élagage préventif peut être réalisé si des arbres présentaient une dangerosité pour les usagers (comme récemment sur le parcours de santé rue des Azalées).
- Un riverain informe de la présence d'un nid de frelons dans le jardin d'une maison inhabitée et de sa dangerosité. T. HORY rappelle que ce n'est pas de la compétence de la commune d'intervenir sur une propriété privée et conseille de se rapprocher d'entreprises spécialisées. B. VUILLEMIN indique que le propriétaire a déjà été contacté et le nid enlevé.
- Un riverain signale des comportements suspects (véhicules stationnés moteur tournant pendant des heures) au niveau de la petite place dans le clos des Sorbiers. T. HORY en informera la police municipale. Il est rappelé que la police municipale est joignable au 03.87.64.80.17 en semaine dès 7h30 et généralement jusque tard dans la nuit, et qu'il ne faut pas hésiter à signaler tout comportements ou situations inhabituels.

GESTION DU RUISSÉAU DU CLOS DES SORBIERS :

- Un riverain souligne la problématique récurrente de l'envasement du Grand Bouseux et de l'entretien du ruisseau. T. HORY et B. VUILLEMIN expliquent que pour des raisons écologiques, il est interdit de nettoyer le ruisseau en profondeur. Cependant, une autorisation de nettoyage a

été demandée au Syndicat mixte de la Seille pour permettre d'enlever les roseaux et autres débris sur une distance de 1 mètre. Un entretien régulier est effectué par les services de la commune selon les préconisations de l'Agence de l'Eau.

- B. VUILLEMIN précise qu'une étude a été réalisée en 2024, dont l'estimation du coût avoisinait 32.000 €. Un appel d'offre a été lancé en 2025. Une seule entreprise a répondu avec une offre à 56.000 €. Un nouvel appel d'offre sera demandé en 2026.
- Le réaménagement du ruisseau est toujours à l'étude en concertation avec l'Agence de l'Eau. M. LISSMANN sera sollicité pour appuyer la démarche.

BUS :

- M. HORY informe que lorsque la nouvelle ligne METTIS C sera en fonction, elle desservira de nouveaux arrêts : Gare de Metz et place Mazelle. Une réorganisation du réseau Le Met' est prévue sur la commune après l'achèvement des travaux. Il sera bientôt possible de se rendre à la ZAC d'Augny via Augny village grâce à la Navette 82 qui deviendra la Ligne 23. Le réseau Le Met' proposera également un système de réservation de véhicule pour rejoindre l'Hôpital de Mercy.
- Un riverain s'interroge sur les travaux de la ligne METTIS sur les bans communaux de Montigny-lès-Metz et Metz au niveau de la rue du XXème corps. Dans le sens Metz vers Marly, la circulation sera facilitée mais dans le sens Marly vers Metz, la voie sera réduite, ce qui ralentira la circulation.

TRAVAUX :

- Les enrobés du rond-point au niveau du Clos des Sorbiers seront refaits dans les nuits des 19 - 20 et 21 novembre prochain (sauf aléas). Il n'y aura pas de transformation de celui-ci pour permettre le passage du METTIS dont le nouvel arrêt Les Clos est en cours d'achèvement.
- Il est rappelé que chaque phase de travaux fait l'objet d'une information par voie de flyers directement auprès des riverains concernés. Ces informations sont également disponibles sur le site de la mairie ainsi que sur l'application CityKomi.
- T. HORY tient à remercier les marliens pour leur patience concernant les désagréments subis lors des travaux METTIS. La fin de ceux-ci est prévue d'ici la fin novembre (hormis quelques derniers aménagements paysagers). Il est attendu que ce nouvel environnement apporte plus d'attractivité à la commune.

SECURITE :

- Un riverain interroge sur la mise en place de caméras à l'entrée de chaque clos. T. HORY informe que les installations débuteront début décembre. Une communication sera faite pour tenir informés les Marliens de l'avancée de ces travaux. Sur l'ensemble de la commune, 35 caméras sont déjà en service. La technologie qui les équipera permettra de lire les plaques d'immatriculation et ces caméras seront dotées d'une vision nocturne et diurne.

- Un riverain salue la mise en place de lampadaires à LED dans les clos, surtout au niveau du petit chemin qui longe le ruisseau.

ENVIRONNEMENT :

- Il a été salué la qualité de l'entretien des espaces verts dans l'ensemble des clos.
- Il est précisé que toute situation identifiée problématique (ex : arbre sur le domaine communal nécessitant un élagage) peut être signalée en mairie par mail : info@marly57.fr ou via le portail CONNECT.METZ. Il rappelle aux personnes envoyant un mail pour la première fois que cette messagerie dispose d'une protection MailinBlack et qu'un mail d'autorisation sera envoyé, auquel il faudra répondre pour que le mail soit correctement adressé.

Thierry HORY lève la séance à 19H15.